

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, Mme Christelle MEUNIER, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwénaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, Adjoint, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Cédric BOUGON, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD.

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Charles ORVEILLON

M. Laurent TRONEL a donné pouvoir à Mme Malika TOUBLANC

M. Robert LEBLANC a donné pouvoir à M. Mickaël CARDIN

Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

M. Alexis POIDEVIN a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN

Secrétaire de séance : Mme Mauricette DIRR

Objet de la Délibération
n°202111250134

Date de la convocation et d'affichage : 18 novembre 2021

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	22

- PERSONNEL

- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A COMPTER DU 1^{ER} FEVRIER 2022

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de renforcer le service administratif pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de la population et notamment des usagers de France Services en accompagnement numérique dans les démarches administratives (Caisse de retraite, pôle emploi, CAF, MSA, CPAM ...). Une agente des missions temporaires du Centre de Gestion 22 est en poste depuis le mois de mai en renfort. Un profil de poste sera étudié afin de compléter au mieux l'équipe administrative.

Considérant la nécessité de renforcer le service administratif afin de satisfaire les besoins d'accompagnement des usagers et les demandes croissantes à l'accueil de la Mairie et de France Services, le Conseil Municipal (sauf une abstention : M. Thierry Leboucher) décide de créer un poste d'adjoint administratif à compter du 1^{er} février 2022.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


